

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2024

En exercice : 38

20 étaient présents :

Philippe GAUDIN, Kristell NIASME, Kati CABILLIC, Cindy LADISLAS-DALAIZE, Abdelkader DERNI, Marie-Christine PEYNOT, Jean-Pierre VIC, Daniel DELORT, Marc LECUYER, Martine YUNG, Lionel MAZURIE, Sabri CIGERLI, Marie-France ZAPATA, Jean-Luc BERNIER, Jean-François LELIEVRE, Hubert CHERENE, Birol BIYIK, Tania NIOKA, Eric COLSON, Mickaël SAYIN.

10 étaient absents

Christian GODEFROY, Emmanuely GOUGOUGNAN- ZADIGUE, Vanessa TILLE, Ana Paula GONCALVES, Catherine MAUVILLY, Fredy ALDEGON, Elise BAZABAS, BOYER Alexandre, Zoubida EL FOUKAHI, Thiaba BRUNI.

8 ont donné pouvoir :

Marie-JO GAZON donne pouvoir à Marie Christine PEYNOT
Saloua AMKIMEL donne pouvoir à Cindy LADISLAS-DALAIZE
Naoual EL OUAHTA donne pouvoir à Hubert CHERENE
Rosa PEREIRA donne pouvoir à Marie-France ZAPATA
Sylvie ALTMAN donne pouvoir à Tania NIOKA
Claude CABELLO SANCHEZ donne pouvoir à Abdelkader DERNI
Séverine VANHEE donne pouvoir à Marc LECUYER
Bernardina ALVES donne pouvoir à Kristell NIASME

Secrétaire de séance : Kristell NIASME

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf août à 19 heures, le conseil municipal de Villeneuve-Saint-Georges, légalement convoqué le 19 août 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, Salle André Malraux sise 2 allée Henri Matisse sous la présidence de Philippe GAUDIN, Maire de Villeneuve-Saint-Georges.

Le quorum étant atteint, Monsieur Philippe GAUDIN, Maire de Villeneuve-Saint-Georges déclare la séance ouverte à 19h10.

Monsieur Philippe GAUDIN, Maire de Villeneuve-Saint-Georges désigne Kristell NIASME secrétaire de séance.

Kristell NIASME procède à l'appel nominal ainsi que des pouvoirs pour les conseillers ayant donné pouvoir.

Communication des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales entre le 08/08/2024 au 16/08/2024

Accusé de réception en préfecture
400785-20240830-CR-29-08-24-AU
Date de réception préfecture : 30/08/2024

Approbation des comptes rendus des 04/07/2024, 09/07/2024 et 30/07/2024

8 abstentions : Kristell NIASME pour son compte et celui de Bernardina ALVES, Marc LECUYER pour son compte et celui de Séverine VANHEE, Tania NIOKA pour son compte et celui de Sylvie ALTMAN, Birol BIYIK, Eric COLSON

Approuvé à la majorité des membres présents et représentés.

Délibération n°24-21-1 « Fixation du montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de réseaux de transport et de distribution d'électricité pour 2022 ».

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n°24-21-2 « Fixation du montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de réseaux de transport et de distribution d'électricité pour 2023 ».

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n°24-21-3 « Fixation du montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de réseaux de transport et de distribution d'électricité pour 2024 ».

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n°24-21-4 « Modification des autorisations de programme et crédits de paiement (APCP) « école Paul Bert » et « équipement CARNOT 3 » et création des autorisations de programme et crédits de paiement (APCP) « mise en sécurité et application PPMS des écoles » et « rénovation toiture Groupe Scolaire Berthelot ».

8 abstentions : Kristell NIASME pour son compte et celui de Bernardina ALVES, Marc LECUYER pour son compte et celui de Séverine VANHEE, Tania NIOKA pour son compte et celui de Sylvie ALTMAN, Birol BIYIK, Eric COLSON.

Approuvée à la majorité des membres présents et représentés.

Délibération n°24-21-5 « Redevance due par le Syndicat Mixte pour la Production et la Distribution de la Chaleur à Villeneuve-Saint-Georges et Valenton ».

4 abstentions : Kristell NIASME pour son compte et celui de Bernardina ALVES, Marc LECUYER pour son compte et celui de Séverine VANHEE.

Approuvée à la majorité des membres présents et représentés.

Délibération n°24-21-6 – « Décision modificative n°1 – budget ville 2024 »

7 abstentions : Birol BIYIK, Tania NIOKA pour son compte et celui de Sylvie ALTMAN, Kristell NIASME pour son compte et celui de Bernardina ALVES, Marc LECUYER pour son compte et celui de Séverine VANHEE

Approuvée à la majorité des membres présents et représentés.

Délibération n°24-21-7 « Prestations d'entretien courant des voiries communales ; prestations à venir »

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n°24-21-8 « Reconduction et signature de la convention d'objectifs avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Val-de-Marne (ADIL 94) »

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n°24-21-9 « Modification de la délibération relative au versement d'une prime exceptionnelle dite « Prime COQUEREL »

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n°24-21-10 « Renouvellement Label Cité éducative Quartier-Nord + Extension au quartier du Plateau »

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fin de la séance à 20h49

Villeneuve-Saint-Georges,
Le 30/08/2024

Secrétaire de la séance

Kristell NIASME

Le Maire,

Philippe GAUDIN



Accusé de réception en préfecture
094-219400785-20240830-CR-29-08-24-AU
Date de réception préfecture : 30/08/2024